

RECAP' ACTIONS

Fabienne COLBOC

Députée d'Indre-et-Loire



Semaine du 28 novembre au 4 décembre 2020

Cette semaine, nous avons appris le décès de l'ancien Président de la République Valéry Giscard d'Estaing. Je reviendrai sur cette disparition et sur l'intervention d'Emmanuel Macron lors de son allocution rendant hommage à l'audace et au courage de l'ancien chef d'État.

L'espoir d'un vaccin disponible pour le début d'année est plus que jamais d'actualité. Le Premier ministre s'est exprimé jeudi pour expliquer la stratégie de vaccination choisie par le Gouvernement, en rappelant que cette vaccination ne sera efficace contre le virus qu'en y associant un strict respect des gestes barrières.

Alain Griset, Ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises, a annoncé de nouvelles mesures pour venir en aide aux entreprises les plus touchées par la crise.

Après un week-end à la rencontre des commerçants qui ont pu rouvrir leurs magasins, je me suis rendue à l'Assemblée nationale pour participer aux séances publiques et travailler en commission. En parallèle de ce travail parlementaire, j'ai participé à de nombreux échanges avec différents acteurs locaux sur la situation sanitaire et économique actuelle.

Enfin, jeudi, j'ai eu l'honneur d'accueillir Marc Fesneau, Ministre chargé des relations avec le Parlement à la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre.

A vos côtés, pour avancer ensemble !

Colboc

HOMMAGE À VALÉRY GISCARD D'ESTAING

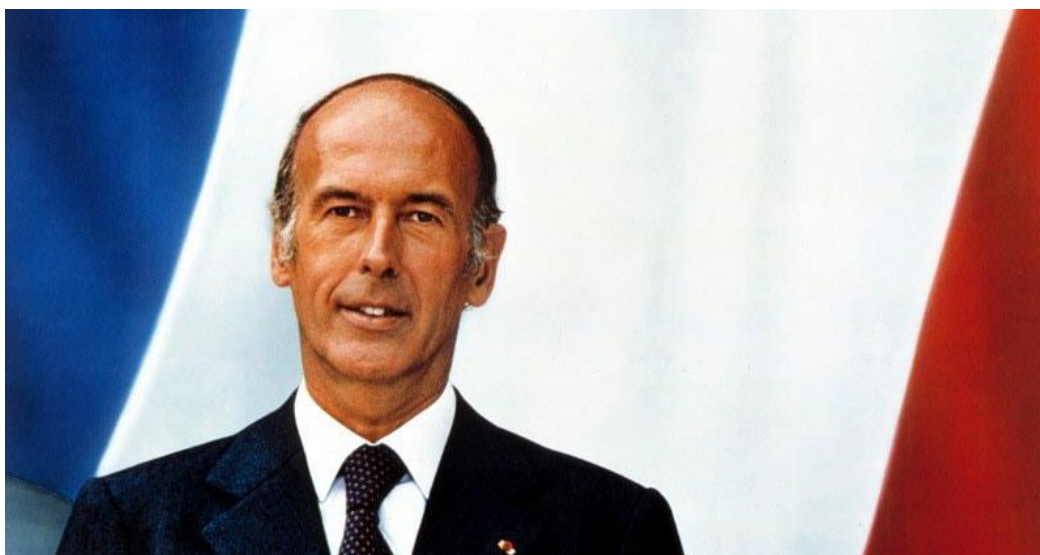
Valéry Giscard d'Estaing est décédé dans sa propriété du Loir-et-Cher à l'âge de 94 ans. Un Président de la République qui a mené des réformes sociétales importantes comme la majorité civile à 18 ans, le divorce par consentement mutuel, la loi sur la légalisation de l'avortement portée par Simone Veil ou encore la réforme du collège.

Dernier des dirigeants français à avoir vécu la guerre, Valéry Giscard d'Estaing était un Européen convaincu. Il pensait l'Europe comme un facteur de paix et de prospérité.

Emmanuel Macron a rendu hommage lors de son allocution à l'homme qui « a présidé à une profonde mutation de notre pays, passant d'une large période d'après-guerre et des Trentes Glorieuses à des temps de défis et de rude concurrence mondiale. Il a fait entrer la France dans une modernité sociale, institutionnelle mais aussi dans une Europe en plein élan, dans une mondialisation en plein essor qui vivait déjà ses premiers déséquilibres ».

Le Président de la République a décrété un jour de deuil national mercredi prochain en hommage et précisé que le 2 février prochain, jour de la naissance de Valéry Giscard d'Estaing, un hommage solennel sera organisé au Parlement européen de Strasbourg.

Le chef de l'Etat a précisé que les Françaises et les Français qui le souhaitent pourront écrire quelques mots d'hommage dans nos mairies.



LA SITUATION SANITAIRE

Indicateurs de suivi Coronavirus COVID-19 en Indre-et-Loire

75.16

Taux d'incidence - Ce taux correspond au nombre de tests virologiques positifs pour 100 000 habitants sur une semaine glissante.

Chiffre au 30 novembre 2020

87.71

23 novembre 2020

0.62

R0 - Ce nombre correspond au taux de reproduction du virus, c'est-à-dire le nombre de personnes contaminées pour chaque malade.

Chiffre au 1 décembre 2020

0.6

24 novembre 2020

9.49 %

Taux de positivité des tests virologiques (RT-PCR) - Ce taux correspond au nombre de tests positifs sur une semaine par rapport au nombre de tests réalisés.

Chiffre au 30 novembre 2020

9.21 %

23 novembre 2020

66.1 %

Taux d'occupations des lits de réanimation/SI/SC - Ce taux correspond au nombre de lits de réanimation occupés par les patients atteints du COVID-19 sur la capacité initiale en réanimation.

Chiffre au 3 décembre 2020

74.4 %

26 novembre 2020

Les données hospitalières en Indre-et-Loire au 3 décembre 2020

151 ⓘ

(-1)

patients hospitalisés

12 ⓘ

(-3)

nouveaux patients hospitalisés

771 ⓘ

(+11)

retours à domicile

32 ⓘ

(+1)

patients en réanimation

1 ⓘ

(+1)

nouveaux patients en réanimation

178

(+2)

décès à l'hôpital

LA STRATEGIE DE VACCINATION



Le Premier ministre a présenté la stratégie de vaccination décidée par le Gouvernement et le professeur Alain Fischer, immunologue, en charge d'encadrer la future campagne.

Quatre objectifs apparaissent comme prioritaires dans cette campagne de vaccination et dans la stratégie mise en place par la France :

- ✓ **Garantir que la France dispose du nombre de vaccins nécessaire le moment venu.**
 - Notre pays disposera d'un potentiel de **200 millions de doses**, ce qui permettra de vacciner **100 millions de personnes**.
 - **La vaccination sera gratuite pour tous**, le Gouvernement ayant budgété **1,5 milliard d'euros pour 2021**.
- ✓ **Vacciner en priorité les personnes pour lesquelles le virus est le plus dangereux.**
 - **Un million de personnes seront vaccinées en janvier** : les personnes âgées en EHPAD et les professionnels en établissements accueillant des personnes âgées et présentant un risque accru de forme grave ou de décès.
 - **À partir de février, nous élargirons progressivement le spectre des personnes pouvant se faire vacciner.**
 - Une stratégie de **vaccination grand public devrait ensuite commencer à partir du printemps prochain.**
- ✓ **Construire une logistique adaptée pour stocker et acheminer ces vaccins.**
 - Nous avons donc acheté le matériel nécessaire pour stocker.
- ✓ **Construire une stratégie vaccinale autour de trois impératifs : sécurité, transparence et proximité.**
 - Si un vaccin est autorisé, **c'est au terme d'une procédure rigoureuse et stricte.**
 - **Une transparence totale sera de mise** : notre stratégie vaccinale sera présentée au Parlement dans le cadre d'un débat.
 - **La proximité, avec l'implication de médecins généralistes dans les territoires** pour la réussite de la stratégie grand public.

LA PRISE EN CHARGE DE CONGÉS PAYÉS PAR L'ÉTAT



Le Gouvernement a annoncé, le mercredi 2 décembre, aux partenaires sociaux et **organisations professionnelles de l'hôtellerie-restauration** que **l'État prendrait en charge 10 jours de congés payés pour les entreprises les plus lourdement impactées par la crise sanitaire.**

Afin d'apporter un soutien aux professionnels qui rencontrent des difficultés pour faire face aux congés payés accumulés en période d'activité partielle, le Gouvernement a retenu **une aide économique ponctuelle et non reconductible ciblée sur les secteurs très impactés par des fermetures sur une grande partie de l'année 2020.**

Les entreprises devront répondre à l'un ou l'autre des critères d'éligibilité suivants :

- ✓ Une **interruption** totale ou partielle **d'activité** pendant une durée totale **d'au moins 140 jours depuis le 1er janvier 2020.**
- ✓ Une **baisse du chiffre d'affaires de plus de 90 %** pendant les périodes en 2020 où l'état d'urgence sanitaire était déclaré.

Ces deux seuils permettent **de rendre notamment éligibles les cafés et restaurants** mais également **les hôtels qui n'ont pas été administrativement fermés**, mais qui ont été contraints à la fermeture par manque de clients.

Cette aide sera versée en janvier 2021 :

- ✓ Le versement se fera sur la base de **jours imposés au titre de l'année 2019-2020** (généralement 5) et de **jours pris en anticipation avec l'accord du salarié au titre de l'année 2020-2021.**
- ✓ Les **congés payés devront nécessairement être pris entre le 1er et le 20 janvier 2021**, durant une période d'activité partielle correspondant à la fermeture prolongée de l'établissement sur cette période.

Cette aide de l'État bénéficiera également à d'autres **secteurs très touchés par les fermetures administratives** et les conséquences de la crise, comme **l'événementiel, les discothèques ou encore les salles de sport.**

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée »

Nous avons voté définitivement cette semaine cette loi dont l'enjeu en matière d'inclusion par l'activité économique et pour un marché du travail plus inclusif est double :

- ✓ **Sortir de la logique de droit au chômage** (logique de consommation de ses droits) pour aller vers celle de l'inclusion dans l'emploi et éviter de rentrer dans la zone du chômage de longue durée
- ✓ **Mobiliser les ressources de l'inclusion économique** en engageant fortement les entreprises dans le plan d'action et en simplifiant les dispositifs d'accompagnement à destination des entreprises (petite et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI) en particulier).

En plus des 10 premières expérimentations déjà en cours, ce sont 50 nouveaux territoires qui vont pouvoir expérimenter le dispositif **Territoires zéro chômeur de longue durée**.

- ✓ Cette loi prévoit également des dispositifs pour **développer l'activité des structures d'insertion par l'activité économique (IAE)** avec le **CDI insertion** pour les Seniors de 57 ans et le contrat passerelle.
- ✓ **900 millions d'euros** seront mobilisés autour du parcours emploi compétence (PEC), du contrat initiative emploi (CIE) et du renforcement de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Je soutiens depuis le début le projet sur porté par **Actyval** et les élus de la communauté de communes **Touraine Val de Vienne**.



FOCUS

Calendrier des appels à projets de « France Relance »



Trois mois après le lancement de France Relance, de nombreuses mesures de relance sont en cours de mise en œuvre : rénovation énergétique, verdissement du parc automobile, soutien aux collectivités, soutien à l'emploi et à l'activité des jeunes, etc.

La croissance du troisième trimestre – révisée à +18,7% contre une estimation initiale à 16% - confirme la **capacité de rebond de l'activité française et l'impact positif des mesures de relance.**

[Cliquez-ici](#) pour suivre les mesures mises en place.

Pour le succès de la relance, il est indispensable que les potentiels bénéficiaires des mesures du plan (particulier, entreprises et collectivités) puissent prendre connaissance des mesures qui sont ouvertes.

[Cliquez-ici](#) pour découvrir le calendrier prévisionnel des appels à projets en cours et à venir.

[Cliquez-ici](#) pour découvrir comment bénéficier des mesures du plan de relance.

Économie sociale et solidaire

Comme l'a rappelé début septembre Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, c'est **plus d'un milliard d'euros du plan de relance qui bénéficiera directement à l'économie sociale et solidaire (ESS).**

Ainsi, **15 appels à projets** ont été publiés ou le seront dans les deux prochains mois et permettront de soutenir le développement de l'ESS dans tous nos territoires.

Ces appels à projets financeront des actions au service de l'hébergement d'urgence, du développement des tiers-lieux, de l'essor d'une alimentation durable, locale et solidaire ou encore des filières du réemploi et du recyclage.

Les structures de l'ESS évoluant dans les secteurs du sport, de la culture, du tourisme durable ou de l'industrie seront bénéficiaires.

[Cliquez-ici](#) pour découvrir l'ensemble des appels à projets.

Recommandation pour les fêtes de fin d'année



Au cours des prochains mois le vaccin ne changera pas le cours de l'épidémie. Il faudra maintenir les gestes barrières et notre stratégie actuelle.

Nous pourrons fêter Noël et le nouvel an en famille et entre amis, grâce à la levée pour ces deux soirées du couvre-feu entrant en vigueur le 15 décembre.

Il nous faudra respecter les gestes barrière et toujours veiller à protéger les plus fragiles, en particulier nos aînés.

La plupart de nos voisins européens ont fixé un nombre maximum de convives à réunir pour ces réveillons, allant de 6 à 10 personnes, hors enfants, selon les pays.

- ✓ En France le gouvernement recommande que **pour les fêtes de fin d'année**, il nous faudra respecter les gestes barrières et une **jauge de 6 adultes** (sans compter les enfants).

Journée mondiale de lutte contre le SIDA

Ce 1er décembre avait lieu la **Journée mondiale de lutte contre le SIDA**.

C'est l'occasion de saluer l'engagement de l'association AIDES Centre :

- ✓ Une **permanence d'accueil** physique dans leurs locaux (310 rue d'Entraigues), avec proposition de dépistage de 14h à 18h (jusqu'à 19h le vendredi).
- ✓ Une **campagne locale** autour du VIH sur les réseaux sociaux, toute cette semaine sur [Facebook](#) et [Instagram](#).

Nous le savons ; les discriminations envers les personnes touchées par le VIH et le SIDA se sont retrouvées exacerbées dans le cadre de l'épidémie de la COVID.

SANTÉ SEX'

**Accueil
Tous les jours**

CAARUD

Durant le confinement

Nous vous accueillons :
Du lundi au jeudi de 14H à 18H
et le vendredi de 14H à 19H
☎ 02 47 38 43 18

310 rue d'Entraigues
37 000 Tours

AIDES
Membre de la Coalition Internationale Sida



[Cliquez-ici](#) pour découvrir la campagne « Pourtant je m'appelle ».
[Cliquez-ici](#) pour effectuer un don en ligne.



ÉCHANGES ET RENCONTRES

Violences faites aux femmes

- **Webinaire** sur le thème « **Violences faites aux femmes et aux filles** » avec la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), en partenariat avec ONU Femmes – France.

Organisations locales

- Réunion hebdomadaire avec la **Chambre de commerce et d'industrie** sur la situation économique locale.



Jeunesse et éducation

Échanges avec :

- **Sarah El Haïry**, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation nationale et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement.
- **Dominique Bourget**, directeur académique d'Indre-et-Loire.
- **Karelle Bertault** et **Julien Duris**, délégués de **parent d'élèves de Chinon**

Débats

- **Débats dans l'hémicycle** de l'Assemblée nationale autour notamment de la réforme de l'adoption ou de l'amélioration du système de santé par la confiance et la simplification.
- **Débat sur la laïcité** avec mon collègue **François Cormier-Bouligeon** – député du Cher, **Linda Boucedia** – élue de la ville de Saint-Fons, **Drice Benama** – délégué de l'Union des démocrates musulmans Français d'Indre-et-Loire, et **Bedda Barka** – responsable d'animation à la MJC de Joué-lès-Tours.

Collectivités et structures locales

- **Comité local de suivi sanitaire et économique** de l'arrondissement de Chinon.

DÉPLACEMENTS EN CIRCONSCRIPTION

Réouverture des commerces de proximité

Après avoir échangé avec les Unions commerciales la semaine dernière, je suis allée à la **rencontre des commerçants** de la circonscription lors de la journée de réouverture pour leur assurer de mon soutien.

Ce fut également l'occasion de découvrir les vitrines de commerçants de Chinon réalisées par Jean-Pierre Blanchard.



Collecte de la Banque Alimentaire à Chinon

Je me suis rendue à Chinon à une **collecte de la Banque alimentaire** et de la **Croix Rouge de Chinon/Sainte-Maure-de-Touraine**.

Cette action met en lumière, le temps d'un week-end, **le travail formidable mené par la Banque Alimentaire de Touraine** tout au long de l'année pour **collecter, distribuer** et **accompagner** les personnes en situation de précarité alimentaire.

Cette année **l'Etat a aidé les associations de solidarité à hauteur de 94 millions euros**.



Comme toujours, je suis disponible pour échanger avec vous.

Retrouvez toutes les informations à la fin de ce Récap'Actions.

DÉPLACEMENTS EN CIRCONSCRIPTION

Venue de Marc Fesneau au bureau communautaire de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre



Marc Fesneau, Ministre chargé des relations avec le Parlement je remercie vivement d'avoir répondu favorablement à mon invitation de rencontre avec les maires et délégués des 22 communes de la **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre** autour de son président **Eric Loison**.



Le Ministre a pu dialoguer avec les élus sur les besoins de **simplification** et **différenciation** des collectivités locales en lien avec la future loi 4D mais aussi des difficultés locales causées par la crise et la mise en place du plan de relance.

Un dialogue nécessaire.

Rencontre avec les délégués syndicaux de Force Ouvrière

J'ai rencontré Alexandre Robert et Léo Bretonnière, délégués syndicaux, Force Ouvrière, des personnels non médicaux du Centre hospitalier du Chinonais.

Nous avons pu échanger sur la reconnaissance en tant que maladie professionnelle pour les soignants atteints de la COVID-19.

Cette rencontre fut aussi l'occasion de faire un point sur la situation locale et sur le Ségur de la Santé.



Comme toujours, je suis disponible pour échanger avec vous.

Retrouvez toutes les informations à la fin de ce Récap'Actions.

Retrouvez toutes mes actions sur :



[@FabienneColboc3704](https://www.facebook.com/FabienneColboc3704)



[@fcolboc](https://www.instagram.com/fcolboc)



[@fabiennecolboc](https://twitter.com/fabiennecolboc)

Contactez-moi :

En circonscription

Bureau parlementaire
6, rue de la Douzillère
37300 Joué-lès-Tours

06 45 41 15 10

contact@equipeparlementairecolboc.fr

À Paris

Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

01 40 63 95 13

fabienne.colboc@assemblee-nationale.fr

**Les permanences
parlementaires sont
fermées pour raisons
sanitaires.**

**Nous restons mobilisés auprès de
vous par téléphone, email ou visio :**



06 45 41 15 10
07 72 77 65 13



contact@equipeparlementairecolboc.fr



© Assemblée Nationale

www.fabiennecolboc.fr



THE GLOBAL GOALS
Objectifs mondiaux pour le
développement durable